

Relations entre Ile de la Réunion et métropole : une page peu connue de notre histoire nationale

La Réunion, une longue histoire

Dans cette île, colonie française depuis 1638, l'esclavage est aboli après la Révolution française, puis rétabli, et enfin aboli en décembre 1848. En souvenir de cette décision, le 20 décembre est férié et chômé sur l'île. C'est la « *fête des Cafres* » (d'après le nom donné aux anciens esclaves africains) ou la fête de la Liberté. Au moment de l'abolition de l'esclavage, les planteurs reçoivent une indemnité forfaitaire conformément au décret. La Réunion devient un département français en 1946.

Des difficultés ... là-bas comme ici ...

Au début des années 60, les départements d'outre-mer sont dans une situation difficile : chômage et misère augmentent de manière importante. Comme la population.

Dans le même temps, des zones entières de la métropole manquent de mains-d'œuvre. Le gouvernement met en place le bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer, le BUMIDOM, une société d'État créée en 1963.

En 1965, dans le Journal de la Réunion, Michel Debré, l'ami de De Gaulle s'inquiète: « *Bientôt, 60% de cette île aura moins de 20 ans !* ». On évoque le problème « le plus grave de la Réunion », celui de sa « démographie galopante ».

A la même époque, des géographes parlent d'une « diagonale du vide », en métropole, caractérisée par des densités de population plus faibles qu'ailleurs. En janvier 1966, le journal la Montagne relaie l'inquiétude du conseil général de la Creuse à la lecture du dernier recensement. L'INSEE évoque le « chiffre énorme de la perte provisoire de 8 000 habitants en deux ans ».

Le 31 mars suivant, Paul Pauly, président du département, lance « un véritable SOS ». Trois mille jeunes de 18 à 25 ans quittent la Creuse chaque année. « Il faut rechercher ailleurs une autre médication [...] pour stopper l'hémorragie ». Il promet d'alerter le président de la République.

Surnatalité dans l'île et dénatalité en métropole. Trop d'enfants d'un côté peut-il « corriger » le trop peu de l'autre ?

Un aller sans retour ...

Entre 1963 et 1982, les services sociaux de l'île vont transférer en métropole plus de 2000 mineurs

convoyés par avion, à 9000 km de leur famille et de leur enfance. Ils seront « placés » en institutions, dans des familles d'accueil ou des familles adoptives, d'une soixantaine de départements métropolitains.

Plus de deux-mille nourrissons, enfants ou adolescents, sont concernés. Certains étaient orphelins, mais beaucoup furent enlevés à leurs parents.

Après avoir repéré les foyers en difficulté dans les milieux défavorisés de l'île, des fonctionnaires de la Réunion proposaient aux parents de leur confier leurs enfants en signant un document ou en apposant leur pouce en guise de signature. En échange de fausses promesses.

Les enfants ont été dispersés dans plusieurs départements ruraux en proie au déclin démographique. Placés tout d'abord dans des foyers de la DDASS comme celui de Guéret, ils seront ensuite confiés à des familles d'accueil, souvent dans des fermes. Beaucoup seront exploités, maltraités, humiliés. Les liens avec leurs racines familiales seront coupées. Certains n'ont pas supporté cet exil et se sont suicidés.

Un homme au centre du processus

Michel Debré compte parmi les hommes politiques français les plus influents du

20ième siècle.

En mai 1963, il est élu dans la 1ere circonscription de la Réunion. S'ouvre alors une « double vie » électorale, cumulant mandat à Paris (plusieurs fois ministre), mandat en métropole (maire d'Amboise de 1966 à 1989) et mandat "la-bas" (député de la Réunion jusqu'en 1988).

Ce département français est l'un des plus pauvres du pays. En métropole, une autre question commence à "affoler" la classe dominante : nous sommes en pleine décolonisation et dans l'Océan Indien, Madagascar, toute proche, vient d'accéder à l'indépendance.

Inquiets par l'explosion démographique, le député et toute l'élite réunionnaise en sont convaincus : tout ce qui peut être fait risque de sombrer sous le poids de la démographie et du chômage des jeunes. Une "solution" va s'imposer : évacuer le « trop-plein » de l'île..

Pendant des années, Michel Debré va poursuivre cette entreprise de migration avec constance, en trouvant des appuis au plus haut niveau de l'Etat.

Il faudra attendre 1975 pour que, timidement, quelques (rares) voix discordantes se fasse entendre, notamment au ministère de la Santé. Dès 1978, le nombre de départs est en très nette diminution.

L'alternance du 10 mai 1981 mettra fin à toute l'opération.